

L'heure est brave.

La Terre est plate
sans université



Joignons
nos forces

Grande campagne
philanthropique

Université 
de Montréal
et du monde.

changements clima **tic**

reculs démocra **tic**

crise énergé **tic**

résistance aux antibio **tic**

dérives poli **tic**

maladies énigma **tic**

inégalités drama **tic**

crimes informa **tic**

tic

tic

tic

Le progrès
s'écrit avec un
accent brave

Il n'y a pas un jour qui passe sans qu'on entende dire que l'heure est grave. Mais plutôt que de nous décourager, le constat nous invite à nous engager. Encore plus activement. Encore plus courageusement.

Personne ne niera les défis gigantesques auxquels l'humanité fait face: réchauffement climatique, croissance des inégalités, maladies énigmatiques, cohabitation humains-machines, polarisation politique, et tellement d'autres.

À l'Université de Montréal, nous savons que nous devons être un moteur des pratiques innovantes. Servir de tremplin à des idées promouvant le bien commun. Nourrir la passion de découvrir et d'apprendre. Coopérer pour transformer. Former des leaders qui sauront travailler ensemble. Par-dessus tout, anticiper les défis à venir et concevoir les solutions possibles, souvent dans l'urgence.

C'est pourquoi nous lançons la campagne *L'heure est brave*, l'offensive philanthropique la plus ambitieuse de notre histoire.

Grâce à votre appui, et en unissant toutes nos forces — communautés étudiante et de recherche, corps enseignant, personnes diplômées partout dans le monde — nous réaliserons nos ambitions. Et nous continuerons de jouer, avec une influence accrue, notre rôle dans la construction d'un Québec, d'un Canada et d'un monde meilleurs.

Daniel Jutras, recteur



Face aux crises qui secouent le monde,

Face à la passivité qui rôde,

Face aux transformations qui nous attendent,

Face aux grands enjeux,

Et à celles et ceux qui disent
que l'heure est grave,

nous rebrassons les cartes.

nous activons nos forces.

nous nous transformons.

nous grimpons d'un cran.

nous répondons :

L'heure
est brave.



Présentation de la faculté

La Faculté de droit. Renouer le lien social. Renouveler les savoirs juridiques

Les demandes pour transformer le droit et les systèmes juridiques qui le structurent se font de plus en plus pressantes. Depuis 2020, les actualités climatique, pandémie, migratoire et technologique convient les juristes à la table du grand renouveau : comment évaluer les risques, crises et dangers qui se profilent et produire des règles de droit qui y répondent adéquatement ? Est-ce que l'organisation actuelle de l'État répond aux besoins économiques et sociaux des populations, familles et groupes vulnérables ?

À la Faculté de droit, toutes ces questions, et bien d'autres, font l'objet de débats. Nos étudiantes et étudiants participent avec dynamisme aux activités qui leur sont offertes, dans et hors des cours de leur programme d'études. Ils réfléchissent, argumentent, déconstruisent et reconstruisent les systèmes juridiques qui nous gouvernent. À la Faculté, nous voulons leur donner du temps pour rêver à un monde meilleur et défier leurs capacités de critiquer, de juger et

de créer afin d'analyser les problèmes qui se posent à eux, penser aux solutions juridiques possibles et identifier celles qui leur semblent les plus réalistes compte tenu du contexte dans lequel elles s'appliqueront.

En 1972, la Faculté crée la **Clinique juridique**, un lieu d'apprentissage unique au Québec. Intégrée à la formation du baccalauréat, la Clinique permet à nos futures diplômées et futurs diplômés d'appliquer le droit à des situations concrètes, de développer leur leadership et de confirmer leurs aspirations professionnelles, tout en aidant des clientèles qui autrement n'auraient pas accès à des services.

La Faculté compte deux centres de recherche de niveau mondial. Le **Centre de recherche en droit public – CRDP**, fondé en 1960, est le plus ancien centre du genre au Canada. Il constitue maintenant un réseau interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur le droit et les changements sociaux et technologiques, avec en son sein plusieurs chaires



de recherches philanthropiques et des chaires de recherche du Canada. Le **Centre de droit des affaires et du commerce international – CDACI**, fondé en 2022, forme un pôle fédérant les chercheurs de la Faculté en ces matières, dans une perspective interdisciplinaire.

En poste depuis 2019, la doyenne France Houle et son équipe ont réalisé plusieurs changements qui ont propulsé la Faculté de droit du 99^e rang (2019) au 60^e rang (2023) sur 257 facultés de droit dans le monde tel que rapporté dans le classement du *Times Higher Education*. Résolument tournée vers l'avenir, la Faculté entend continuer d'assurer l'excellence de sa formation, d'ouvrir la voie à la diversité et à l'internationalisation, de mener des projets de recherche innovants pour pallier les incertitudes liées aux changements économiques, politiques et sociaux, et de favoriser l'accès au droit et à la justice à l'ensemble de la communauté.

Nos forces



La Faculté reconnue pour son excellence, se distingue des autres grandes facultés de droit dans le monde par son identité multiculturelle et francophone, la pluralité des perspectives intellectuelles, la diversité des projets de recherche portant sur le droit des affaires, le droit numérique, l'intelligence artificielle, l'accès au droit et à la justice.

Une formation actuelle et de grande qualité

La Faculté offre une formation à tous les cycles. Son programme de baccalauréat (1^{er} cycle) vient tout juste d'être réformé, pour y

introduire une approche-programme organisé autour d'un référentiel de compétences.

Six grandes cibles d'apprentissage du nouveau programme

→ Maîtriser les éléments fondamentaux du droit.

→ Analyser des situations juridiques.

→ Proposer des solutions juridiques.

→ Communiquer en droit

→ Construire des rapports entre le droit et la société

→ Mettre en œuvre une démarche éthique et réflexive.

La Faculté offre des programmes de maîtrise généraux et spécialisés permettant aux personnes étudiantes de se spécialiser dans un large spectre

de connaissances en **droit des affaires, droit international ou droit du numérique**. Elle offre aussi des programmes spécialisés en common law nord-américaine (JD), en **droit notarial** et en **immigration**.

Enfin, la Faculté compte un grand nombre de doctorantes et doctorants dont les recherches sont dirigées par notre équipe professorale, y compris dans l'option doctorale « Innovation, Science, Technologie et Droit », qui s'offre en anglais et attire des talents de tous les continents.



Un esprit collaboratif et inclusif

L'Université de Montréal et la Faculté de droit s'inscrivent dans un vaste réseau d'ententes universitaires permettant aux étudiantes et étudiants de suivre une formation auprès de plus de 600 institutions dans une cinquantaine de pays. Qu'il s'agisse d'un programme d'échange de la Faculté de droit avec une autre institution, d'une université étrangère avec laquelle l'Université de Montréal a conclu une entente ou d'une entente de programmes multilatéraux, un large éventail de choix de séjours internationaux est offert à nos cohortes.

La Faculté offre par ailleurs de nombreux services aux étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration universitaire, culturelle et humaine, dont *Business Law in a Global Context* une formation avancée en droit nord-américain, en droit comparé et en droit international, qui aborde la complexité du droit en contexte de mondialisation des rapports humains. Les étudiantes et étudiants qui complètent ce programme avec succès acquièrent d'importantes capacités d'analyse et de recherche qui leur permettent d'envisager des carrières de pointe.

Des équipes d'enseignement et de recherche de haut talent

Fédérant des chercheuses et des chercheurs éminents, notre institution continue d'attirer les esprits les plus brillants et les plus créatifs pour renouveler son corps professoral. Elle compte une cinquantaine de professeures et de professeurs, auxquels s'ajoutent des dizaines de chargées et chargés de cours de haut calibre. Parmi ces personnes, on compte des titulaires de **Chaires de recherche du Canada** et des membres de la **Société royale du Canada**. Nous avons également des autrices et auteurs

de premier plan dans leur domaine, qui publient des ouvrages de référence ou des articles dans les meilleurs périodiques et maison d'édition francophones et anglophones.

La Faculté souhaite être un centre d'attraction pour des chercheuses et chercheurs en provenance des quatre coins du monde grâce à une approche interdisciplinaire, une vision fondée sur l'enseignement, la recherche, la société et la coopération internationale.

Des étudiantes et étudiants qui se distinguent

D'année en année, nos étudiantes et étudiants font excellente figure lors des prestigieux concours de plaidoiries nationaux (Laskin, Pierre-Basile-Mignault, Coupe Gale). De plus, au fil des ans, plusieurs ont été sélectionnés pour compléter un prestigieux stage à titre d'auxiliaires juridiques

à la Cour suprême du Canada. Dernièrement, une diplômée de notre programme de maîtrise en common law nord-américaine (JD) a été récipiendaire d'une bourse Rhodes qui lui permettra de poursuivre ses études à la réputée Oxford University.



Des diplômées et diplômés influents

Nos personnes diplômées comptent parmi les leaders de notre époque, occupant des postes d'influence dans une multitude de domaines. Qu'ils évoluent au sein de tribunaux internationaux, de sociétés transnationales, de gouvernements nationaux ou de communautés locales, les juristes formés à la Faculté de droit de l'Université de Montréal contribuent à l'évolution

du droit en aidant à en réinventer la pratique, tout en étant pleinement conscients de la nécessité d'assurer l'arrimage entre droit et justice sociale. Des juristes et gestionnaires chevronnés ont été formés par la Faculté de droit, ainsi que des artistes et journalistes qui ont fait leur marque au Canada et à l'étranger.

Notre vision dans le cadre de la campagne

Notre plan d'action pour les sept prochaines années vise à poursuivre la transformation entreprise depuis 2019 et qui nous positionnera en tant que faculté de droit la plus influente dans le monde francophone. Pour y arriver, son développement reposera sur trois grands piliers.

Pilier 1.

Rehausser l'expérience étudiante en contribuant à l'accès au droit et à la justice

Pilier 2.

Créer, découvrir et innover pour servir le bien commun.

Pilier 4.

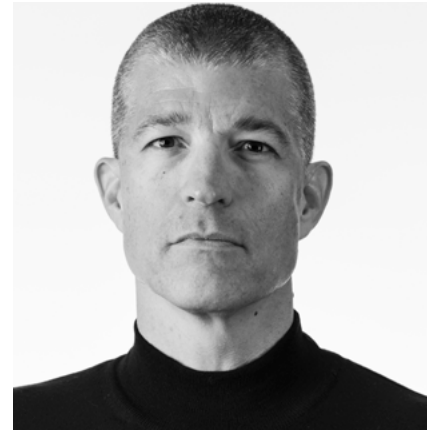
Favoriser l'épanouissement des communautés.

Nos objectifs pour la grande campagne

Stimuler l'engagement de nos personnes diplômées ou amies de la Faculté et recueillir auprès d'elles 20M\$ sur 10 ans en soutien à nos projets phares, qu'ils soient menés au sein de nos équipes ou en collaboration avec nos partenaires.



Nos bénévoles



Julien BriseBois
LL. B. 1999
VP et Directeur général,
Lightning de Tampa Bay



Kim Thuy
LL. B. 1993
Écrivaine



Émilie Castonguay
LL. B. 2012
Directrice générale adjointe,
Canucks de Vancouver



Sébastien Benoît
LL. B. 1993
Animateur, Rythme FM,
Zeste et TVA



Stéphane Laporte
LL. B. 1982
Auteur et réalisateur

Pilier 1



Rehausser
l'expérience
étudiante
en contribuant
à l'accès au droit
et à la justice



Objectif: 12 M \$ sur 10 ans



Quelques idées transformatrices

Les enjeux

Bien que les jeunes entreprises contribuent énormément au développement de notre société, il existe peu de ressources qui guident les entrepreneuses et entrepreneurs à travers les nombreux aspects légaux entourant le démarrage d'une entreprise. Aussi, il devenait impératif d'ajouter cette dimension à notre Clinique juridique, de façon à promouvoir l'accès à de l'information juridique de qualité, de favoriser l'entrepreneuriat et de former les juristes qui exerceront dans le monde des affaires et de l'innovation.

Les activités de la Clinique juridique ayant pour objectif de soutenir les étudiantes et étudiants dans leur développement professionnel tout en aidant à solutionner les enjeux d'accès à la justice, il nous importait par ailleurs de proposer une présence en milieu autochtones auprès des Premiers Peuples.

Plus de 50% des personnes qui veulent défendre leurs droits se représentent seuls devant les tribunaux civils faute d'avoir les moyens de recourir à une professionnelle ou à un professionnel. Cela nuit à la justice, en plus d'avoir des conséquences graves tels que la détresse psychologique et les conflits interpersonnels. Aussi, la Faculté veut offrir plus de services à plus de personnes au moyen de sa clinique juridique, ce qui bénéficiera par ailleurs à l'expérience étudiante.

En lien avec le potentiel étudiant, un autre enjeu important est la sous-représentation des personnes issues de la diversité et des Premiers Peuples dans la communauté juridique, tant étudiante que professionnelle, et au sein des ordres professionnels (Barreau du Québec et Chambre des notaires) et de la magistrature. La Faculté veut y remédier en étant une pionnière dans ce dossier.



Depuis 50 ans, la Clinique juridique de la Faculté de droit de l'Université de Montréal offre un service d'information juridique gratuit dans plusieurs domaines du droit, allant de la famille au logement, en passant par les obligations, le démarrage d'entreprises, la propriété intellectuelle, l'immigration et la reconnaissance des qualifications professionnelles. Elle offre aussi une assistance aux personnes victimes d'infractions criminelles et une division spécialisée en droit notarial.

Projet phare : Une Clinique juridique tournée vers l'avenir

Les activités de la Clinique ont pour mission de soutenir les étudiantes et étudiants dans leur développement professionnel en leur permettant de reconnaître et d'accroître leur potentiel dans un contexte pratique. Elles répondent du même coup à une préoccupation réelle et primordiale d'offrir aux membres de la communauté une meilleure compréhension de leurs droits et obligations et, ainsi, un meilleur accès au droit et à la justice.

En effet, 45 % des répondantes et répondants à une enquête menée par le ministère de la Justice du Québec en 2016 avaient une opinion négative du système de justice québécois; 41% lui faisaient peu ou pas du tout confiance et 69% considéraient que, le cas échéant, ils n'auraient pas les moyens

financiers d'aller en cour pour défendre leurs intérêts. Élément rassurant : grâce à un meilleur accès à l'information, 56 % connaissaient par ailleurs d'autres moyens que les tribunaux pour obtenir de l'aide pour leurs problèmes légaux.

La Faculté s'est fait un devoir d'améliorer ces résultats, notamment grâce à l'élargissement des activités de sa Clinique juridique. Par elle, elle s'attaquera également aux défis qu'entraînent la diversification linguistique de la clientèle, la forte croissance démographique, de même que la complexité d'exécution du mandat judiciaire dans les régions éloignées des grands centres et aux ressources limitées.

Le maintien de cette offre de service est essentiel pour la formation de notre relève.

Mettre l'emphase sur le service-conseil

Entrée en vigueur en avril 2022, la Loi 29, visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice permet maintenant aux étudiantes et étudiants en droit, sous l'étroite supervision d'avocates et d'avocats ou de notaires, d'offrir des avis et conseils juridiques gratuits ou à coût modique à la population. Forte de son expérience à titre d'organisation dispensatrice d'informations juridiques, la Clinique juridique de l'Université de Montréal a été la première clinique universitaire au Québec à faire profiter sa clientèle de cette avancée en déployant une toute nouvelle division de service-conseil pour l'année 2022-2023.

À terme, l'objectif est de transformer toutes les divisions d'information juridique existantes depuis 50 ans en divisions-conseils afin qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ce service juridique bonifié et qu'un maximum d'étudiantes et d'étudiants reçoivent également une formation rehaussée.

En effet, offrir du conseil et des avis juridiques de qualité favorise la démocratisation de l'exercice du droit et permet aux justiciables d'avoir un accès à la justice, encore plus de nos jours, alors que de plus en plus de personnes se représentent seules devant les tribunaux. Dispenser des conseils juridiques fiables et vulgarisés, idéalement en amont ou simultanément à une judiciarisation d'un différend, contribue à réduire le nombre de dossiers sans chance de succès qui engorgent le système de justice. Il accélère aussi le traitement judiciaire des dossiers ayant un fondement puisque les conseils reçus peuvent avoir pour effet de limiter la présence de ces dossiers dans les audiences de gestion. Enfin, soutenir et accompagner des personnes dont les revenus sont trop faibles pour accéder à des services juridiques offerts dans le secteur privé, mais trop élevés pour bénéficier de l'aide juridique, leur permet d'affronter leurs différends avec une certaine sérénité et une plus grande confiance en la justice et ses institutions.

« La Clinique juridique est une activité d'apprentissage qui permet aux étudiantes et étudiants de vivre, avec l'encadrement approprié, l'importante transition entre la connaissance et la pratique du droit. Ils doivent apprendre à écouter l'histoire de la cliente ou du client, à conduire une entrevue, à définir le problème à résoudre et à démontrer de l'attention et de l'empathie [...]. »

— M^e Suzanne Bougie, superviseure depuis 1989

Pour nos étudiantes et étudiants, cette expérience a comme avantage de rendre la formation plus complète, mieux adaptée et plus réaliste. Le fait qu'ils soient appelés, pendant leur baccalauréat en droit, à individualiser le jugement juridique et à élaborer des choix stratégiques dans le contexte des problèmes qu'éprouve concrètement un justiciable feront d'eux des avocates, des avocats et des notaires beaucoup plus habiles et rapidement opérationnels une fois en

pratique. De plus, dans le cas de leurs interactions avec les personnes démunies et non représentées, les étudiantes et étudiants développent des habiletés essentielles liées au savoir-être en consultation, à la prise en compte du contexte social et économique et à la complexité et la multiplicité des problèmes auxquels ces citoyennes et citoyens font face. Cette confrontation à la vie réelle aura pour effet d'accroître leur maturité et leur engagement à l'égard du droit et de la justice.

Soutenir le démarrage d'entreprises

Les services en démarrage d'entreprises, et accessoirement en propriété intellectuelle, sont au cœur des projets de développement pour la Clinique. Nous comptons prioriser la mise en œuvre d'une division-conseil dans ce champ d'expertise afin d'accroître notre offre de services auprès des jeunes qui souhaitent démarrer une entreprise, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Cette orientation revêt une grande importance stratégique. À terme, cette division de la Clinique s'intégrera au programme entrepreneurial Millénum, au consortium Santé numérique, à l'**Institut de recherche et de transfert en intelligence artificielle – IVADO** et à l'**Institut québécois d'intelligence artificielle – MILA** de l'Université de Montréal.

Notre vision pour l'avenir est de faire de la Clinique juridique un socle important dans l'écosystème de la création d'entreprises en offrant à nos étudiantes et étudiants l'occasion de suivre une formation unique aux premières loges du développement de concepts entrepreneuriaux. Nous visons aussi à soutenir notre jeune clientèle aux idées bouillonnantes et aux projets innovants en leur dispensant de précieux conseils juridiques, et ce, dès les balbutiements de leurs réflexions et démarches.





Implanter un service de proximité sous forme d'unité mobile

Dans une dernière phase de développement du projet, nous souhaitons déployer les ressources de la Clinique juridique dans différentes communautés vulnérables ou marginalisées grâce à une unité mobile. En échange de crédits

universitaires ou contre rémunération, quelques étudiantes et étudiants pourront aller à la rencontre des Québécoises et des Québécois afin d'offrir des services juridiques aux communautés qui ont généralement peu ou pas d'accès à la justice.

Formation juridique inédite, cette expérience leur permettra d'acquérir un savoir être essentiel à la pratique du droit, une sensibilité au contexte social dans lequel s'exerce le droit, tout en aidant des citoyennes et citoyens provenant d'une grande diversité

d'horizons. L'objectif sera de fournir des services mobiles de la Clinique dans différents quartiers de la région métropolitaine de Montréal pendant l'année scolaire et sur l'ensemble du territoire québécois pendant la saison estivale.

Besoin financier

La Faculté a besoin de soutenir la transition de ces divisions-informations vers des divisions-conseils de façon pérenne. La division-conseil en droit général mise sur pied à l'automne 2023 a déjà reçu 2 millions de dollars. Cette somme nous permettra d'accroître notre offre de services à la communauté montréalaise jusqu'à environ 600 dossiers dans les cinq prochaines années et d'inscrire près de 120 étudiantes

et étudiants à cette activité intégrée dans le programme de baccalauréat. En transformant toutes les divisions de la Clinique en divisions-conseils dans les dix prochaines années, nous pouvons espérer venir en aide à environ 2000 personnes à terme et à offrir cette formation à près de 400 étudiantes et étudiants. Le coût de la transition des six divisions de la Clinique juridique est estimé à 12 millions de dollars sur 10 ans.

Les six divisions de la Clinique juridique

- Droit général
- Droit notarial
- Immigration et reconnaissance des qualifications professionnelles
- Soutien aux personnes victimes d'infractions criminelles
- Démarrage d'entreprise
- Propriété intellectuelle

Cette transition nous permettra de consolider au Québec, le leadership de la Faculté de droit et celui de notre donatrice ou

donateur dans la formation de pointe de nos futurs juristes, de même que notre engagement commun à favoriser un meilleur accès au droit et à la justice.

En ce qui concerne le déploiement de l'unité mobile, les coûts sont estimés à environ 100 000 \$ par année, ce qui inclut la location ou l'achat d'une fourgonnette (assurances, entretien et essence) et de l'équipement additionnel, le salaire des équipes mobiles, ainsi que les frais de subsistance et d'hébergement.



Retombées prévues

En plus de contribuer à l'apprentissage expérientiel de nos étudiantes et étudiants, ces projets amélioreront concrètement l'accès au droit et à la justice comme le démontre l'expérience des autres provinces canadiennes, qui connaissent ce modèle depuis déjà de nombreuses années. Davantage de clientes et de clients seront épaulés chaque année pour des dossiers liés à la violence familiale, à la discrimination, au harcèlement psychologique ou sexuel ou encore à l'intégration au sein d'un ordre professionnel. Nos étudiantes et étudiants seront en première ligne du développement d'une justice de proximité, ouverte aux différentes réalités socioculturelles et ancrée dans nos communautés.

La division en démarrage d'entreprises, quant à elle, fournira un soutien précieux aux futurs leaders de l'entrepreneuriat, entre autres en solidifiant les bases de leurs modèles d'affaires. Les enjeux juridiques pratiques vécus par ces gens d'affaires en devenir permettront à nos étudiantes et étudiants d'éveiller leur curiosité, de développer leurs habiletés pratiques et d'acquérir des connaissances et de l'expérience qui seront facilement transférables dans l'exercice quotidien de leur pratique professionnelle. Globalement, les chances de voir naître des entreprises viables, qui contribueront à l'économie, seront plus grandes.

Ultimement, grâce aux services conseils de la Clinique, ce sont de nombreux particuliers, petites entreprises ou organismes à but non lucratif qui, chaque année, bénéficieront d'avis d'ordre juridique fiables et vulgarisés, leur permettant de prendre des décisions plus éclairées.



Les activités de la Clinique participeront encore plus à l'effort collectif de démocratisation du droit et constitueront une mesure d'accès à la justice tangible et essentielle.

Pilier 2



Créer,
découvrir
et innover
pour servir
le bien
commun



Objectif: 10 M\$



Quelques idées transformatrices

Les enjeux

Le mouvement de mondialisation et de libéralisation a mené à beaucoup d'avancées depuis les années 1980, tant en droit qu'en économie, sur la manière d'introduire le fonctionnement du marché dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Il en résulte un domaine connu sous l'appellation « gouvernance économique », soit l'ensemble des institutions qui visent à assurer le bon fonctionnement du marché et sa contribution aux objectifs de politique économique et sociale de la collectivité.

Les grands défis de société auxquels nous sommes confrontés (changements climatiques, puissance des plateformes numériques, incertitude économique, menaces à la santé publique, par exemple) exigent de vitaliser et de mobiliser toutes nos connaissances en gouvernance économique pour parvenir à continuer de tirer des bénéfices de l'économie de marché. Les dernières années ont démontré à quel point l'innovation et le dynamisme de l'économie sont essentiels, mais elles ont aussi révélé les limites de ce que les mécanismes de marché peuvent accomplir. Pour

chacun de ces grands défis, il faudra penser, avec tous les actrices et acteurs concernés, à la manière de guider le système complexe qu'est notre économie de marché pour qu'elle contribue pleinement à atteindre le but désiré par la société.

Parmi ces défis, l'arrivée d'outils d'intelligence artificielle (IA) de plus en plus perfectionnés illustre bien la portée et l'importance de la gouvernance économique. D'un côté, l'IA est un secteur porteur, à fort potentiel d'innovation, qu'il est important d'encourager. Mais l'IA n'existe pas en vase clos : c'est un outil qui est développé, déployé, commercialisé et utilisé à l'intérieur de notre cadre socio-économique. Il y a plusieurs raisons d'ordre économique (présence de géants mondiaux qui disposent de pouvoir économique considérable) et social (risques pour la population et la société) qui militent pour un encadrement des mécanismes de marché en la matière. L'IA doit donc être appréhendée non pas comme un objet de régulation en tant que tel, mais bien à travers le prisme de la gouvernance économique; c'est d'ailleurs l'orientation que l'Union européenne et le Canada ont retenue.

Projet phare : Centre en gouvernance économique

À l'heure où l'économie du Canada et de ses principaux partenaires traverse une phase de flottement et d'incertitude, il est plus important que jamais d'avoir un réservoir de connaissances et de compétences pour guider la gouvernance économique.

Le Centre en gouvernance économique de la Faculté de droit sera le point d'ancrage pour développer cette masse critique de compétences scientifiques au Québec et au Canada, dans une perspective transversale, en imbriquant de grands secteurs du droit, tels le droit administratif, le droit des sociétés, le droit fiscal, le droit privé (en particulier la responsabilité civile), de même que des champs plus spécifiques dont le droit de la concurrence, la propriété intellectuelle, la réglementation sectorielle en matière de réseaux (communications, énergie et transport), de médias, de secteur financier, de plateformes numériques, de produits pharmaceutiques, de professions réglementées, de marchés publics ainsi que de subventions.

Concrètement, les chercheuses et chercheurs actifs de Centre pourront, par exemple, se pencher sur :

- Le cadre juridique entourant la mise en marché des outils d'IA, y compris la détermination des risques afférents à divers types et usages de l'IA et de l'approche juridique appropriée (autorisation, certification, responsabilité, etc.), et les institutions en charge d'élaborer et de mettre en œuvre ce cadre juridique.
- L'usage de l'IA pour améliorer la gouvernance économique, que ce soit par la meilleure compréhension de l'économie de marché ou des effets de l'intervention législative ou réglementaire.
- La mauvaise performance du secteur des communications au Canada, en amenant une réflexion sur les choix réglementaires, les institutions et la politique de concurrence.



- La manière dont le Canada et le Québec peuvent tirer leur épingle du jeu face aux grandes plateformes numériques (les GAFAM), avec en filigrane la réforme du droit de la concurrence.
- La hausse des prix dans le secteur alimentaire, en regardant la structure du marché, le comportement des supermarchés et de leurs fournisseurs (en particulier l'exploitation de pouvoir sur le marché et les pratiques

favorisant la collusion tacite), ainsi que l'impact du cadre réglementaire.

- La réforme du secteur de la santé au Québec, en remettant en question, ou non, la centralisation de la gestion du réseau et la présence du secteur privé.
- Les rôles parfois multiples des ordres professionnels (protection du public, promotion de la profession) et les conséquences qui en découlent.

Le centre assoira d'abord sa visibilité en créant deux séries de séminaires, une première destinée à la communauté juridique, et par-delà au grand public, et une deuxième s'adressant à une communauté scientifique interdisciplinaire. Lorsque les séminaires auront atteint leur vitesse de croisière, une conférence annuelle s'ajoutera au programme d'activités. Le centre créera également un réseau composé de personnes diplômées et donatrices de l'Université de Montréal et d'autres individus intéressés à titre personnel ou en tant que représentantes ou représentants de leur organisation.

Ce projet se déploiera en deux phases. Lors de la première phase, une chaire de recherche en gouvernance économique sera créée. Dès que le financement le permettra, cette chaire sera intégrée dans un centre au programme plus étendu, qui regroupera des chercheuses et chercheurs de la Faculté de droit et du département d'économie de la Faculté des arts et sciences. Des spécialistes d'autres départements pourraient s'y joindre.

Le centre marquera un rattrapage pour le Canada, où il n'existe aucune institution qui soit comparable.

Nous avons besoin d'une masse critique au niveau scientifique en matière de gouvernance économique. Nos principaux partenaires commerciaux ont tous de nombreux centres de recherche en la matière, qui permettent d'enrichir le développement et la mise en application des politiques. Par exemple, lorsqu'il s'agit de développer les politiques publiques relativement à l'IA, les États-Unis et l'Union européenne peuvent facilement constituer des groupes d'experts comprenant des juristes et des économistes versés en gouvernance économique, pour y œuvrer aux côtés des informaticiens, des ingénieurs et des éthiciens. Sans un centre comparable, le Canada est à leur remorque. En outre, nos représentantes et représentants dans les organisations internationales – dont l'OCDE, l'OMC et l'OMS – ne jouent pas à armes égales avec leurs interlocutrices et interlocuteurs des autres pays, qui peuvent de leur côté s'appuyer sur leur propre communauté scientifique.

Le Centre en gouvernance économique de la Faculté de droit sera le point d'ancrage pour développer cette masse critique de compétences scientifiques au Québec et au Canada

Besoin financier

Phase 1

→ Création de la Chaire de recherche en gouvernance économique

4 M \$

Phase 2

→ Création du Centre en gouvernance économique

6 M \$

Retombées prévues

Les pouvoirs publics, de même que les grandes entreprises, pourront compter sur un espace académique et scientifique pour étudier les questions de gouvernance économique, dans une approche interdisciplinaire qui sort du débat politique pour explo-

rer toute la complexité du sujet. Un centre de recherche en gouvernance économique nous placerait, de surcroît, comme leader dans la francophonie.

Pilier 4

Favoriser l'épanouissement des communautés



Objectif: 1,7M\$ sur 7 ans



Quelques idées transformatrices

Les enjeux

Depuis plus de 140 ans, la Faculté de droit contribue à l'avancement du droit et se trouve au cœur des grands changements de la société. Raison pour laquelle, elle doit agir en tant que leader pour un monde plus équitable, plus diversifié et plus inclusif des identités de chacun, en mettant en place des actions concrètes pour comprendre et reconnaître les inégalités sociales et éliminer ainsi toutes les formes de barrières systémiques.

Dans les faits, seul le programme de baccalauréat en droit donne actuellement accès aux professions d'avocate ou d'avocat et de notaire et, après 10 années d'exercice, à la fonction de juge ou de décideuse ou décideur. Toutefois, étant donné le faible

nombre de personnes issues des des communautés marginalisées au baccalauréat en droit, le problème criant de la sous-représentation dans la profession juridique ne pourra pas, manifestement, se résorber à court, moyen ou long terme si leurs inscriptions dans nos programmes de droit n'affichent pas une croissance nette, année après année.

Le terme communautés marginalisées fait référence aux personnes LGBTQ+ ainsi que celles en situation de handicap ou issues de minorités visibles, qu'il s'agisse d'une immigrante ou d'un immigrant de première génération ou d'une personne née au Québec et issue de ces communautés.

Projet phare : Programme ÉDIFIER

Ainsi, c'est dans l'objectif de mettre en place des actions concrètes à haut impact durable, enrichissant et structurant au sein de la communauté facultaire, universitaire et juridique que ce le projet ÉDIFIER sera mis sur pied.

L'objectif du programme ÉDIFIER est d'accroître le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants issus de la diversité dans l'ensemble des programmes de la Faculté de droit pour atteindre le seuil de représentativité de la communauté

urbaine de Montréal d'ici 2033 car une meilleure représentativité y compris dans le milieu juridique est une des pierres angulaires d'un environnement créatif, innovant favorisant la cohésion sociale en agissant directement sur les inégalités. Il repose par conséquent principalement sur la mise en œuvre d'un plan d'actions fondé sur l'éveil au droit, la réussite du parcours d'étude et l'intégration dans la profession juridique.

Il est important de souligner que le Forum citoyen sur la représentativité des communautés noires dans les professions juridiques, qui s'était tenu le 11 mai 2022 et réunissant plus de 150 membres de la communauté juridique, dont des étudiantes et étudiants, cégepiennes et cégepiens, nous a permis de bien cibler ces propositions parfaitement adaptées aux besoins exprimés par les communautés noires elles-mêmes.

En mettant sur pied ce programme, la Faculté voudra aller à la rencontre des communautés issues de la diversité et leur faire vivre une première expérience universitaire et professionnelle afin de réduire, voire de vaincre, les peurs et les préjugés qui peuvent être liés au droit et à ses institutions.

Nous susciterons des vocations juridiques par l'organisation d'activités visant l'engagement des personnes dans des causes sociales qui leur tiennent à cœur, et qui permettront également de découvrir les milieux professionnels dans lesquels œuvrent les avocates et avocats, les notaires et les juges. Aussi, le droit sera vu comme un instrument de changement social, économique et politique positif, c'est-à-dire un instrument au service du développement de rapports égaux, équitables et inclusifs. Il s'agit de mobiliser et d'engager ces jeunes pour qu'ils se voient comme des leaders capables de penser aux solutions possibles pour résoudre des problèmes juridiques.

Par la visite de groupes de 5^e secondaire et des cégeps publics situés dans la grande région métropolitaine, des membres de l'équipe de la Faculté de droit animeront des discussions sur des sujets d'actualité juridique pour les jeunes afin de démystifier le milieu juridique. Ces premières mises en contact ont pour objectif de susciter la curiosité et l'intérêt des jeunes pour des études en droit.

Véritable porte d'entrée vers le droit pour les jeunes provenant des communautés marginalisées, les Journées découvertes seront offertes en deux formules : des visites à la Faculté où un lunch sera servi et pendant lesquelles les personnes invitées pourront assister à un cours donné par un membre du corps professoral, ou encore grâce à une immersion d'une journée dans un cabinet permettant de vivre une expérience unique et exclusive dans le quotidien d'une avocate ou d'un avocat.



Carrefour de la réussite

Le Carrefour de la réussite sera l'endroit pour connaître et solliciter les services offerts par la Faculté de droit destinés à la réussite et à la poursuite des études. Les personnes issues des communautés marginalisées nouvellement admises y trouveront un suivi personnalisé au cours de leur première année de baccalauréat, dont de l'aide à la rédaction de demandes de bourses ou à la création d'outils de planification du travail, des occasions de mentorat et des

activités liées au bien-être. Seront offertes à ce niveau des bourses d'excellence pour les étudiantes et étudiants de 1^{re}, 2^e et 3^e années au baccalauréat en droit, des bourses d'assistant de recherche auprès d'une professeure ou d'un professeur pour les personnes aux études supérieures, de même que des bourses de mentorat pour les étudiantes et étudiants de la diversité qui, pendant l'année académique, agiront comme mentors auprès de leurs pairs.



Retombées attendues

La réponse à la question « Y a-t-il une place pour moi à la Faculté de droit ? » sera « Oui » sans qu'il n'y ait plus aucun doute pour les personnes issues des communautés marginalisées et des Premiers Peuples.

Tableau récapitulatif

Projet phare	Besoin financier
Pilier 1: Rehausser l'expérience étudiante en contribuant à l'accès au droit et à la justice	
— Projet phare: Une Clinique juridique tournée vers l'avenir	12M \$ sur 10 ans
Pilier 2 : Créer, découvrir et innover pour servir le bien commun	
— Projet phare: Centre en gouvernance économique	10 M\$
Pilier 4 : Favoriser l'épanouissement des communautés	
— Projet phare: Programme ÉDIFIER — Carrefour de la réussite	1,7M\$ sur 7 ans
Total	23,7 M \$ sur 10 ans

Conclusion

La Faculté de droit a de tout temps contribué à façonner la société québécoise et canadienne par l'engagement de ses étudiantes et étudiants pour le bien commun.

Avec l'appui de ses donatrices et donateurs, elle entend multiplier les actions pour améliorer de manière continue la qualité des apprentissages et développer la recherche de pointe pour accroître l'accès au droit et à la justice afin de se hisser dans le peloton de tête du classement mondial des facultés de droit francophones.



Contacts

Geneviève Saumier

Doyenne

T.: 514 343-2429

france.houle@umontreal.ca

Dominique Andry

Conseillère en développement
philanthropique

dominique.andry@umontreal.ca

T.: 514 343-7850



Université 
de Montréal
et du monde.

Joignons nos forces

Visitez LheureEstBrave.ca

**CETTE BROCHURE EST IMPRIMÉE SUR DU PAPIER 100 %
RECYCLÉ.** Après son utilisation, merci de la déposer dans
un bac de récupération pour lui donner une nouvelle vie. 